



Éditorial

Une rentrée riche en nouveautés



Aucune rentrée scolaire ne se ressemble. Il s'agit d'un moment important et d'un nouveau départ, tant pour les élèves que pour leurs parents et les professionnels de l'école.

En cette rentrée 2025, plusieurs nouveautés viennent agrémenter cette année scolaire.

Un des grands changements est la subvention de l'abonnement de bus pour les jeunes du cycle 3 scolarisés au Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) qui n'y avaient pas droit jusqu'à présent. En effet, les élèves habitant près de La Fontenelle ou ayant des transports organisés ne bénéficient pas d'un abonnement gratuit, car ils ne doivent pas prendre les transports publics pour se rendre à l'école. Cependant, les bus peuvent être utilisés également par ces élèves.

Afin de les encourager à utiliser les transports publics et soutenir leurs familles dans ces démarches, une subvention communale de 150 francs leur sera désormais octroyée, qu'il s'agisse de l'abonnement général ou «Onde Verte». Pour ce qui est des autres tranches d'âge, les discussions sont en cours tant au niveau cantonal que communal.

Parmi les autres nouveautés, il y a le lancement du projet pilote de formation d'assistants socio-éducatifs qui seront spécialisés dans le soutien au corps enseignant. Certains de ces jeunes viennent tout juste de terminer leur scolarité obligatoire à La Fontenelle et retournent donc à nouveau à l'école, mais cette fois pour participer à l'éducation de leurs cadets.

En parallèle, les structures parascolaires ont considérablement augmenté leur capacité d'accueil, passant de 349 places disponibles lors de la rentrée précédente à 518 pour cette nouvelle année. Le travail continue afin de pouvoir garantir une place à chaque enfant dans les meilleurs délais comme le demande le contre-projet à l'initiative «une demande – une place».

Malgré les bonnes nouvelles, les parcours scolaires ne sont pas toujours de longs fleuves tranquilles. Les élèves, tout comme nous avant eux, peuvent rencontrer des difficultés sur le chemin. Cependant, les jeunes ne sont pas seuls et l'école, tout comme leurs familles et leur entourage, seront là pour les accompagner vers l'épanouissement de soi.

Belle rentrée à toutes et à tous!

Ahmed Muratovic, conseiller communal

Rentrée scolaire

Les élèves du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) reprennent le chemin de l'école le **lundi 18 août 2025**, selon l'organisation communiquée sur le site internet www.csvr.ch. Toutes les informations utiles (horaires, lieux de rendez-vous, matériel, etc.) sont disponibles depuis la page d'accueil sous «Rentrée scolaire». Les familles sont invitées à consulter cette rubrique attentivement.

Toute l'équipe du CSVR se réjouit d'accueillir les élèves pour une nouvelle année placée sous le signe de l'engagement, de l'ouverture et de la réussite.



Recrutement 2025 au SDI VdR

Une séance d'information concernant le processus d'incorporation au sein du service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) est organisée le **jeudi 4 septembre 2025 à 19h30**, au hangar du feu, chemin du Ruz Chasseran à Dombresson (allée des Peupliers 8). Elle concerne les personnes âgées de 18 ans et plus.

Cette soirée a pour objectif d'informer sur l'organisation et les buts du SDI VdR. De plus, les tâches et obligations, la formation et les différents aspects de l'incorporation figurent au programme. De nombreuses informations utiles se trouvent également sur le site www.118-info.ch.

L'incorporation se réalise selon les besoins afin de maintenir l'effectif nécessaire au fonctionnement du SDI VdR. Nul ne peut exiger son incorporation dans le corps des sapeurs-pompiers. Le SDI VdR se réjouit d'accueillir toute personne intéressée à cette occasion.

Parcelles agricoles à louer

Cadastre d'Engollon

Bien-fonds n° 881, d'une surface d'environ 61 ares.

Cadastre de Savagnier

Bien-fonds n° 3571 «Grands Champs» (ancien état n° 3076), d'une surface d'environ 111 ares.

Cadastre des Geneveys-sur-Coffrane

Bien-fonds n° 1529 «Grandes Planches», d'une surface d'environ 116 ares (terres labourées).

Les candidatures sont à envoyer d'ici au **22 août 2025** auprès du service des bâtiments et de l'énergie, rue de l'Épervier 6, 2053 Cernier ou à l'adresse batiments.vdr@ne.ch.

Pour tous renseignements: 032 886 56 28.

Découverte du mois

Les fortins de La Vue-des-Alpes

On l'oublie parfois, La Vue-des-Alpes se situe sur une ligne de défense fortifiée dont le développement culmine au début de la seconde guerre mondiale, à la fin des années 30.

L'œil attentif peut détecter des indices de leur présence dans le secteur. C'est ainsi que des murets artificiels zigzaguent dans la prairie entre le parking de Pré-Raguel et la route qui mène à Tête-de-Ran. Leur fonction? Faire se soulever la proue des chars de combat ennemis afin que les canons puissent les atteindre par-dessous.

Les fortins restent les ouvrages les plus spectaculaires, à condition de les découvrir cachés dans la végétation. Le plus facile d'accès est sans doute celui situé quelques mètres au nord du terrain de lutte. Perché sur une crête, il s'agissait en fait d'un poste d'observation, démuné d'armement fixe.

À l'intérieur, on peut découvrir les témoignages de la mobilisation: inscriptions commémoratives, mais aussi armoiries familiales des militaires. Et un petit mystère, représenté par le blason d'une famille restée inconnue à ce jour. En voici la photo, pour qui saurait la reconnaître!

Source: association Profortins



Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 technicien au service des eaux (F/H) entre 80 et 100%, entrée en fonction le 1^{er} octobre 2025;
- plusieurs encadrants aux études surveillées (F/H), contrat à l'heure, rentrée scolaire 2025.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

Anniversaires et jubilés À l'honneur à Fête la Terre

Fêtent en ce mois d'août 2025:

Noces de diamant (60 ans)

- Baumgartner Liliane et Raymond, aux Hauts-Geneveys;
- Gaberel Georgette et Roland, à Cernier;
- Tanner Rose Marie et Marcel, à Fontainemelon.

Noces d'or (50 ans)

- Cornu Anne-Marie et Gérard, à Cernier;
- Terrier Christiane et Jean-Marc, à Cernier.

90 ans

- Baruselli Janine, à Fontaines;
- Bugnon Elisabeth, aux Hauts-Geneveys;
- Kämpf Erwin, à Coffrane;
- Langel Jeannine, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Soguel Pierre-André, à Cernier.

Lecture publique

Les rencontres «Né pour Lire» ont lieu de 09h00 à 10h00, pour le deuxième semestre 2025, les:

- vendredis 22 août et 24 octobre;
- mercredis 17 septembre et 19 novembre.

Ces moments d'échange sont destinés aux enfants jusqu'à cinq ans.

Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches **du 24 août au 26 octobre 2025** - excepté le dimanche 5 octobre 2025 - rue de l'Épervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00, ou au 079 546 55 73 en dehors de la permanence.

Il n'y aura pas de contrôle ni de rendez-vous téléphonique du 5 au 11 octobre 2025.



Le service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) sera l'invité d'honneur de Fête la Terre, les **23 et 24 août 2025**, en tant que représentant de la Commune. Dans le périmètre situé au sud du Mycorama sur le site d'Evolgia, le public pourra découvrir plusieurs stands animés par les sapeurs-pompiers et leurs partenaires, notamment la Société Suisse de Sauvetage et Ambulances des Vallées Neuchâtoises.

Tout au long de la manifestation, différentes démonstrations seront proposées sur des thématiques variées telles que les feux de végétation et d'appartement, l'évacuation sanitaire et l'aide aux personnes.

Les visiteurs auront également l'occasion d'échanger directement avec les intervenants engagés dans ces services de protection de la population.

Le détail des horaires de la fête et de l'ensemble des animations se trouve sur www.parc-evologia.ch.



Des photographies et des bus

Le festival international de photographie «Alt+1000» prend ses quartiers à La Vue-des-Alpes à la fin de l'été. Gageons que le thème de cette huitième édition, «Camminare insieme – marcher ensemble», attirera autant de monde que par le passé.

Afin d'assurer des déplacements qui ménagent les capacités de stationnement du col, la ligne de bus 426 reprend du service pendant la durée du festival, les week-ends et jours fériés **du 13 septembre au 5 octobre 2025**.

Cinq aller et retour sont prévus par jour de service entre la gare des Hauts-Geneveys et Tête-de-Ran.

Lieu de départ	Les Hauts-Geneveys, gare	Tête-de-Ran
Horaire	10h53	11h15
	13h23	13h45
	14h23	14h45
	15h23	15h45
	16h23	16h45

Le trajet dure environ 15 minutes des Hauts-Geneveys à La Vue-des-Alpes et cinq minutes de plus jusqu'à Tête-de-Ran.

Alt+1000: <https://www.plus1000.ch/fr>.

Ça watt, ou bien?

Les véhicules à l'arrêt et la climatisation

En été, lorsqu'il fait chaud, il peut être tentant de rester dans sa voiture moteur allumé, climatisation à fond. Pourtant, ce réflexe est non seulement prohibé, mais aussi nuisible pour l'environnement et la santé publique.

En Suisse, l'article 33 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière interdit de laisser tourner inutilement le moteur d'un véhicule à l'arrêt. Cette disposition s'applique dès que le véhicule est immobilisé, sauf s'il est en manœuvre (marche arrière, créneau, etc.).

Concrètement, que faire?

Au lieu de rester dans sa voiture moteur allumé pour profiter de la climatisation, il convient de:

- couper le moteur dès que l'on s'arrête plus de quelques secondes;
- se garer à l'ombre si possible;
- sortir prendre l'air à l'ombre ou à un endroit ventilé;
- éviter de faire tourner la climatisation à l'arrêt, car cela consomme beaucoup d'énergie pour un confort très temporaire.

Pourquoi est-ce important?

- Moins de pollution: un moteur à l'arrêt qui tourne inutilement émet du CO₂, des particules fines et des gaz toxiques, même à bas régime;
- moins de bruit: surtout dans les quartiers résidentiels ou près des écoles;
- moins de carburant gaspillé: quelques minutes de moteur tournant par jour = plusieurs litres gaspillés par mois;
- plus de respect pour le voisinage et l'environnement.

En résumé:

- laisser tourner son moteur à l'arrêt, même pour la climatisation, est interdit;
- des gestes simples permettent de s'adapter tout en respectant la loi et les riverains;
- couper le contact contribue à une meilleure qualité de l'air et à un cadre de vie plus agréable.



Ensemble,
agissons pour un avenir durable